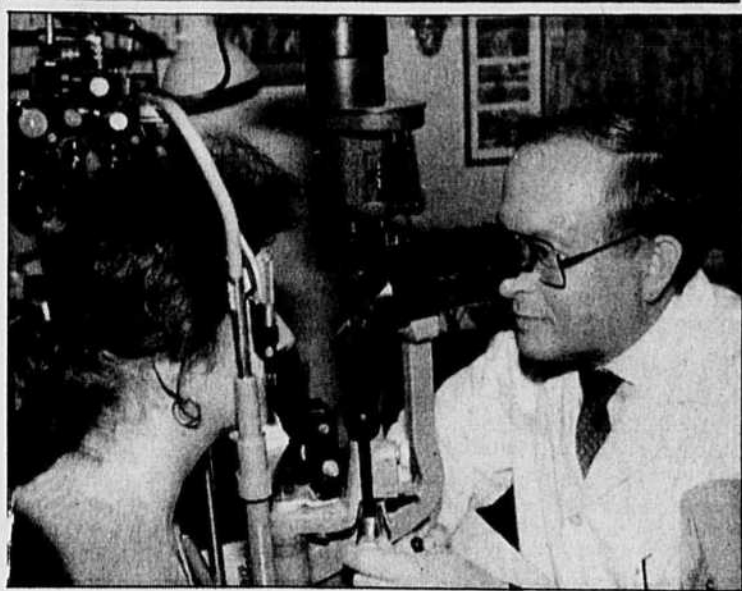


SOCIÉTÉ

Trop de candidats inconscients à la cécité

Le glaucome est une maladie de l'oeil qui affecte 200 000 Canadiens dont une bonne moitié, non traités, risquent de devenir aveugles. C'est que le glaucome est une maladie sournoise qui s'installe sans prévenir. Mais, une simple visite chez l'ophtalmologiste ou l'optométriste, explique Paul Cauchon, peut permettre de la déceler à temps.

Page B-1

Ottawa n'a rien fait pour promouvoir le bilinguisme

Le commissaire aux langues craint pour l'unité du pays

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

Si une majorité de Canadiens appuie toujours le concept de la dualité linguistique du pays, ce n'est pas la faute de gouvernements fédéraux successifs qui n'ont rien fait pour en faire la promotion, conclut le nouveau commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, qui publiait hier son premier rapport annuel.

Au contraire, selon ce rapport, la tendance fédérale à traiter en parent gérant le bilinguisme officiel est largement responsable de l'agacement et de l'incompréhension manifestés à ce sujet par bon nombre d'interlocuteurs du Forum des Citoyens de Keith Spicer l'an dernier.

« Rares sont les Canadiens qui ont

obtenu du Parlement et du gouvernement fédéral une information de première main sur la question », souligne en effet Victor Goldbloom, qui rappelle que le dernier document d'ordre général sur le bilinguisme officiel à être publié par Ottawa remonte à juin 1977.

« C'est une éternité dans la vie politique d'un pays, écrit le Commissaire. Le fait que les gouvernements n'aient pas jugé utile, depuis lors, de fournir à tous les Canadiens une explication claire de la dualité linguistique a laissé le champ libre à ceux qui s'évertuent à jeter de l'huile sur le feu. »

« Il faut convaincre les Canadiens qu'en l'absence de mécanismes assurant le respect des deux langues officielles, notre pays éclatera. » Il

est temps que les gouvernements et les chefs de file de tous les secteurs de la société osent enfin parler du rôle qu'ont joué les langues officielles dans l'histoire du Canada (...) et par-dessus tout, de leur importance pour l'avenir du pays. »

Ironiquement, alors qu'il fait de la nécessité de promouvoir le bilinguisme de façon beaucoup plus agressive la clé de voûte de son premier rapport, le commissaire a brisé hier avec des traditions susceptibles de mettre au moins à l'occasion de cet événement annuel la dualité linguistique canadienne sous les feux de la rampe de l'actualité.

Ainsi, aucune conférence de presse n'a accompagné la publication du rapport, une première à l'occasion de la publication du seul bulletin officiel de l'état du bilinguisme

au pays. (Des entrevues individuelles étaient cependant offertes aux journalistes sur demande.)

De plus, les critiques de l'opposition qui ont voulu se procurer le rapport quelques heures à l'avance se sont frappé le nez sur la porte du nouveau commissaire. « On m'a dit que la politique à ce sujet avait été changée », raconte le député libéral Jean-Robert Gauthier qui en a fait une question de privilège à la Chambre des Communes hier.

A tout événement, le rapport rédigé par Victor Goldbloom passera à l'histoire pour une autre raison. Radicalement plus bref que celui de son prédécesseur immédiat D'Iberville Fortier, son texte est également moins long que ceux auxquels les Yalden et Spicer avaient habitué

Voir page A-4: Ottawa

L'objectif du Québec des 40 % d'immigrés francophones ne sera pas facile à atteindre

Michel Dolbec

de la Presse canadienne

PARIS — L'objectif de 40 % d'immigrants francophones que le Québec s'est fixé pour 1995 ne sera « pas facile à réaliser », a admis hier à Paris, la ministre québécoise de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay.

« On ne peut pas avec certitude dire qu'on l'atteindra, compte tenu du bassin limité de francophones. Et encore faut-il qu'ils répondent aux

besoins économiques du Québec », a expliqué la ministre en conférence de presse.

Mme Gagnon-Tremblay passe la semaine en France pour dire aux Français que le Québec est ouvert et intéressé à accueillir des travailleurs qualifiés. Car pour l'instant, c'est d'abord pour résoudre une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans les secteurs de pointe (comme l'aérospatiale et les télécommunications) que le gouvernement ouvre les bras

Voir page A-4: L'objectif

Tragédie au stade de Bastia

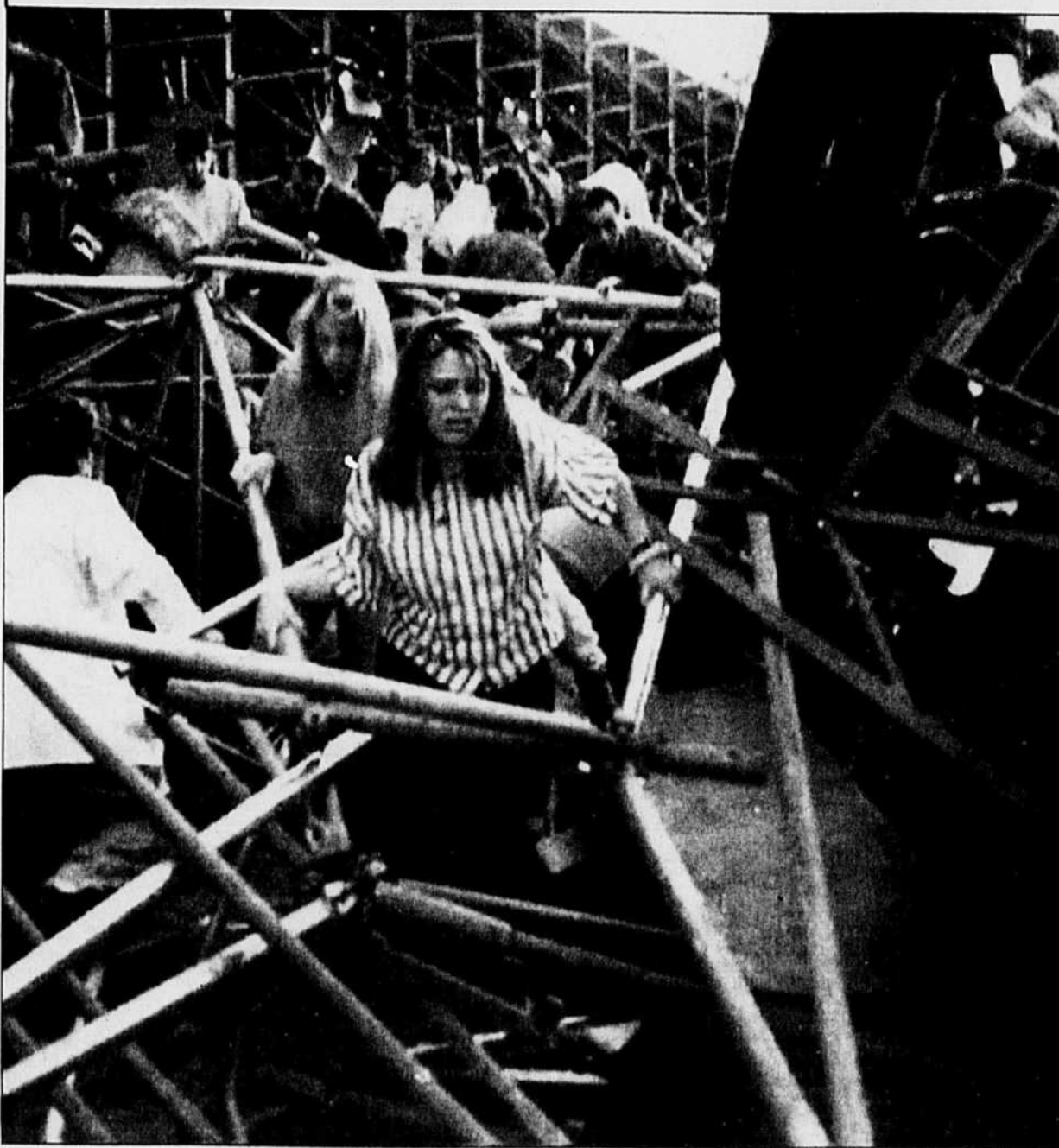


PHOTO AP

Au moins 15 morts et 400 blessés

Une rallonge du stade Furiani de Bastia en Corse, installée pour le match de demi-finale de Coupe de France de football, a croulé, hier, sous le poids des quelque 9800 spectateurs supplémentaires qu'elle permettait d'accueillir. Ci-haut, des spectatrices terrorisées tentent de se dégager des gradins sous lesquels au moins 15 infortunées victimes ont péri et 400 autres ont été blessées dont 60 gravement. Page A-4

Nouvelles mises à pied à Pétro-Canada

CALGARY (PC) — Le président du conseil d'administration de Pétro-Canada, M. Bill Hopper, a fait savoir hier que 1200 salariés seront licenciés avant la fin de l'an prochain, malgré la réalisation de profits de 32 millions \$ au cours du premier trimestre de 1992.

Quelque 500 emplois seront supprimés dans la division des ressources, en plus des 600 annoncés vendredi dernier dans la division des produits. Une centaine d'employés de bureau seront également congédiés.

« Nous allons procéder à la rationalisation et à la réduction des coûts », a déclaré M. Hopper au cours de la première assemblée annuelle des actionnaires depuis la privatisation partielle de la compagnie.

L'été dernier, le gouvernement fédéral a vendu 42 millions d'actions de Pétro-Canada à 13\$ chacune, récoltant ainsi 523 millions \$, qui ont servi à diminuer la dette de la compagnie. Ces actions se vendaient 8,75\$, mardi, à la Bourse de Toronto.

« Nous avons privatisé au cours d'une mauvaise année dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel, a expliqué M. Hopper. Ce fut la pire année dont je me souviens depuis 37 ans. »

Pétro-Canada a fait l'objet de critiques de la part de militants des droits de la personne, récemment, à cause de sa participation dans un programme de forage de 22 millions \$ en Birmanie, un pays dirigé par une junte militaire.

M. Hopper lui-même a été critiqué, parce qu'il a une limousine et un chauffeur à sa disposition autant à Calgary qu'à Ottawa, où il a établi sa résidence.

On lui reproche sa manière de vivre somptueuse, qui contraste avec les pertes de 598 millions \$ enregistrées par la compagnie l'an dernier.

Au cours de l'assemblée, un actionnaire a proposé de réduire les salaires des cadres de la compagnie de 15 pour cent. Les travailleurs ordinaires, a-t-il expliqué, ne devraient

Voir page A-4: Nouvelles

Les Allemands auront à se serrer la ceinture

BONN (AFP) — Le ministre allemand des Finances Theo Waigel a ébauché hier les grandes lignes d'un programme d'austérité draconien courant jusqu'en 1996 et destiné à réduire les dépenses de l'État fédéral afin d'éviter que l'Allemagne ne sombre dans le surendettement en raison du coût considérable de la réunification.

« Nous allons économiser avec une volonté de fer », a affirmé le ministre des Finances en présentant son projet devant les députés de son groupe parlementaire des Unions chrétiennes (CDU-CSU).

M. Waigel a notamment confirmé qu'il comptait réduire le déficit budgétaire de l'État fédéral allemand à 40 milliards de DM pour 1993 contre environ 45 milliards prévus pour

1992. Son objectif est de parvenir dès 1995 à un déficit de 25 milliards de DM, un niveau jugé supportable par les économistes.

Parmi les mesures spectaculaires prévues par M. Waigel figure la suppression à partir de l'année prochaine d'une subvention annuelle de 5 milliards de DM à l'Office du travail, l'administration qui gère en Allemagne les demandeurs d'emploi. M. Waigel a assuré que son plan ne prévoyait pas d'augmentation de l'assurance-chômage. Le manque à gagner doit être compensé par des économies de fonctionnement.

M. Waigel a répété que l'État fédéral limiterait ses dépenses à 2,5 % par an jusqu'en 1996 et a appelé les Laender (États fédérés) et les com-

Voir page A-4: Les Allemands

Sept géants mondiaux de l'électricité dont Hydro forment le E-7

Louis-Gilles Francoeur

Sept des plus grands producteurs d'électricité du monde, dont Hydro-Québec et Hydro-Ontario, ont décidé de se regrouper dans un « club » international de l'énergie, le E-7, une appellation qui n'est pas sans analogie avec le G-7 puisque les membres fondateurs proviennent de cinq des sept membres du club des grands de l'économie.

La création du E-7 a été annoncée hier par M. Richard Drouin, président d'Hydro-Québec, en même

temps que le faisait ses homologues dans quatre autres pays, soit en France, en Allemagne, en Italie et au Japon. L'entente liant entre eux les membres de ce nouveau club international des grands producteurs d'électricité a été signée, il y a quelques jours, à la Baie James.

Ce club se définit d'abord et avant tout comme un lieu d'échange aux plans technique et environnemental et un moyen de procéder à des transferts technologiques importants vers les pays en voie de développement.

S'il se définit, à un mois de la conférence internationale de Rio,

comme un catalyseur en matière de gestion de la demande, d'efficacité et d'économies d'énergie, le E-7 affiche aussi un côté défensif à l'heure des remises en question planétaires dans le domaine énergétique.

Pour Hydro-Québec, c'est aussi une occasion en or de mettre en valeur l'intérêt environnemental de sa filière hydro-électrique par rapport aux techniques plus polluantes, comme le thermique et la biomasse, ou plus risquées, comme le nucléaire. Un des documents rendus publics hier par Hydro-Québec se veut d'ailleurs une comparaison mé-

thodique des avantages-inconvénients de chaque filière énergétique. L'hydraulique remporte évidemment la palme pour le rapport qualité-prix mais c'est l'éolien qui arrive en tête de lice pour la meilleure fiche environnementale.

Le E-7 ne compte pour l'instant aucun membre américain et britannique mais, selon M. Drouin, ce n'est que partie remise. Les règlements du club exigent que les membres du E-7 soient à la fois des producteurs, des transporteurs et des distributeurs d'énergie, peu de grands noms des États-Unis correspondaient à

cette définition.

Néanmoins, les six plus grandes grandes sociétés américaines, regroupées dans la Investors Owned Utilities (IOU), ont été invitées à se regrouper et à déléguer au E-7 deux d'entre elles. Les six sont la Texas Utilities, Commonwealth Edison, Pacific Gas & Electric, Southern California Edison, Georgia Power et Duke Power.

Trois grands objectifs sont assignés à ce club fort sélect, qui réunira une fois l'an les sept présidents et qui refuse de devenir une « organisation ». (Hydro-Québec est pour l'ins-

tant chargée de la « coordination ».)

D'abord, on veut procéder à des échanges sur les moyens de prendre un virage environnemental majeur en matière d'énergie, une façon de dire qu'on est prêt à faire face aux débats de Rio.

Plusieurs moyens sont ici avancés. On parle d'abord de minimiser les effets de la production d'électricité sur l'environnement local et global de façon à diminuer, surtout, la contribution de chacun à l'effet de serre. Il faut noter ici que plusieurs des membres du E-7 concourent au réchauff-

Voir page A-4: Sept



LE PLUS GRAND CHOIX DE MACHINES À CAFÉ

ESPRESSO • CAPPUCINO À MONTRÉAL

PLUS DE 25 MODÈLES EN MAGASIN

CENTRE DE SERVICE GAGGIA

DÉGUSTATION DE CAFÉ (IMPORTÉ D'ITALIE)

7144 BOUL. ST-LAURENT • 270-9770



Bourassa se heurte à l'Alberta

EDMONTON (PC) — C'est l'impasse entre l'Alberta et le Québec au sujet de la réforme du Sénat.

A l'issue d'une réunion d'une heure tenue hier dans la capitale albertaine entre les premiers ministres Robert Bourassa du Québec et Don Getty de l'Alberta, l'un et l'autre ont reconnu que les divergences sur le Sénat semblent pour le moment essentielles et irréconciliables.

Au nom de l'Alberta, le premier ministre Getty a insisté pour que toutes les provinces soient représentées également au sein d'un éventuel Sénat réformé. Pour sa part, le premier ministre québécois a pratiquement rejeté cette demande, en réclamant que les pouvoirs de la Chambre haute soit définis avant qu'on aborde la question de la répartition des sièges sénatoriaux entre les provinces.

M. Getty rejette également une solution constitutionnelle à la pièce. « Il faut une solution globale (package deal) », a-t-il dit.

M. Bourassa a pour sa part averti son vis-à-vis albertain que le Québec « possède un droit partiel de veto » au sujet du nombre de sénateurs. « Nous ne renoncerons pas à ce veto si les droits du Québec sont affectés », a-t-il dit.

Le nombre de sièges du Sénat est actuellement de 104, dont 24 pour le Québec et 6 pour l'Alberta. Le gouvernement albertain voudrait que chaque province ait un nombre égal

de sénateurs, mais le Québec possède des opinions juridiques selon lesquelles on n'a pas le droit de réduire le nombre de ses propres sénateurs sans son consentement.

Une solution serait donc de donner 24 sénateurs à chacune des 10 provinces, soit 240 au total. Mais M. Bourassa a aussi rejeté cette solution en affirmant hier que « le Québec ne veut pas d'une deuxième Chambre des Communes ».

M. Getty a par ailleurs mis en doute la valeur des opinions juridiques selon lesquelles le Québec aurait un droit de veto même partiel. « Le Québec a des opinions juridiques mais nous en avons d'autres. Ces opinions n'ont jamais été ratifiées par les tribunaux », a-t-il dit.

M. Bourassa a ouvert la porte à son collègue en mentionnant une autre solution possible: un nombre de sénateurs égal pour chacune des régions du pays au lieu d'un nombre égal pour chacune des provinces. « Nous sommes prêts à être ouverts sur cette question mais nous ne voulons pas que les droits historiques du Québec puissent être affectés », a dit M. Bourassa.

M. Getty lui a répondu que les priorités de l'Alberta n'avaient pas changé: « On veut un Canada uni, qui comprend le Québec, mais on veut aussi un Sénat réformé de type triple E », a-t-il répété. De plus, M. Getty a rejeté publiquement un Sénat axé

sur les régions: « Nous croyons en l'égalité des provinces. Le Canada n'est pas un regroupement de régions, mais de provinces », a-t-il dit.

Bref, l'impasse demeure complète sur la question du Sénat, au point que le premier ministre québécois ne voit qu'une seule chance de s'en sortir: « On doit attendre, voir et continuer à travailler ensemble ».

Les deux hommes ont tenté d'amoindrir leurs divergences en faisant valoir qu'il s'accorderaient sur les autres conditions demandées par le Québec pour réintégrer la fédération canadienne.

« On s'entend sur 90 pour cent des sujets », a tenté de faire valoir le premier ministre québécois, en signalant notamment le fait que l'Alberta « appuie l'Accord du lac Meech ».

De plus, M. Bourassa a joué de charme, faisant valoir ses liens d'amitié avec M. Getty et notant au passage que les deux hommes avaient commencé leur carrière politique en même temps, au milieu des années 60.

Mais la réplique de M. Getty a été claire: « Je lui ai dit que l'Alberta était prête à se battre seule sur cette question ». Mais M. Bourassa a alors ajouté qu'il ne « souhaitait plus jamais revoir une province être mise à l'écart d'une entente, comme ce fut le cas du Québec depuis 1982 ».



PHOTO JACQUES NADEAU

Place au Square Berri

Les travaux avancent tout doucement au nouveau Square Berri, l'emplacement officiel des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal. Les trois sculptures de Melvin Charney représentant la naissance des gratte-ciel en pierre, en verre et en métal sont en place depuis plusieurs mois ainsi que les arbres « adultes » que l'architecte a demandés, mais le revêtement du sol avec des plaques de granit n'est pas encore parachevé. La verdure n'aura toutefois pas un grand droit de cité dans ce nouveau parc. Il s'agit d'une place urbaine plutôt que d'un espace vert. L'inauguration est prévue pour le 12 juin et de nombreux concerts s'y tiendront pendant l'été.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ottawa

leurs lecteurs. « C'est moins long de moitié par rapport à l'an dernier », confirme un fonctionnaire.

Cela n'empêche pas d'y retrouver le portrait d'un pays et d'un système figé par le débat sur l'unité canadienne. En 1991, peut-on conclure, le bilinguisme officiel a continué de rouler assez rondement au sein de la machine fédérale. Les minorités de langue officielle ont continué à compter des points presque partout, l'Alberta de Don Getty constituant le point le plus sombre du tableau linguistique canadien. Et le français a continué à avoir une bonne place dans les écoles canadiennes, plus de la moitié des écoliers du reste du pays étant inscrits dans un programme d'apprentissage du français.

Mais le Commissaire Goldbloom constate également qu'en matière de dualité linguistique, le Canada est parvenu à un plateau:

— Sur le front des minorités, il n'y a eu aucun nouveau déblocage en matière de droits linguistiques devant les tribunaux en 1991, une première depuis que la Charte des Droits a commencé à être mise à l'épreuve devant les cours du pays. Quant aux progrès que les victoires juridiques des dernières années ont permis de réaliser, ils sont variables d'une province à l'autre et incomplets presque partout.

— Sur le front de l'immersion en langue française, la soif des parents du reste du Canada semble éteinte. Presque toutes les provinces rapportent que la demande pour de telles classes s'est à peu près stabilisée. En Ontario, elle a même commencé à diminuer.

Rien n'empêche, note le Commissaire, qu'à l'extérieur du Québec, la proportion de jeunes anglophones âgés de sept à 14 susceptibles de soutenir une conversation en français est maintenant plus élevée, à 7%, que le nombre de Québécois francophones du même âge capables de réussir le même exercice en anglais (5%).

— Sur le front du gouvernement fédéral, malgré les compressions, note Victor Goldbloom, les engagements fédéraux à l'égard du bilinguisme n'ont pas semblé trop souffrir. Mais Ottawa devrait en faire davantage pour aider les nouveaux arrivants au pays à apprendre le français ou l'anglais. Et alors que la situation du français comme langue de travail ne s'est pas améliorée au sein de la fonction publique fédérale, on s'en plaint moins, ce qui surprend le commissaire.

Enfin, à titre de premier anglo-québécois à occuper le poste de com-

missaire aux langues officielles, Victor Goldbloom s'est religieusement abstenu de porter en bloc des jugements du genre de celui qui avait rendu son prédécesseur célèbre au Québec. Il y a quelques années, D'Iberville Fortier avait heurté les sensibilités de plusieurs Québécois dont celles de l'Assemblée Nationale en indiquant, dans un résumé de son rapport que le Québec s'affirmait en « humiliant sa minorité ».

Cette année, Victor Goldbloom écrit qu'il y a au Canada l'image d'un Québec unilingue qui fait la vie dure à sa minorité anglophone. « L'impartialité réclame que nous présentions un tableau équilibré de la situation », écrit-il avant de souligner l'exode des anglophones du Québec, la progression du français dans la province et le fait que la loi 178 ne fait pas l'unanimité parmi les Québécois francophones. « A la fin de l'année, peut-on lire en épilogue, le gouvernement du Québec a laissé entendre que la loi 178 pourrait être modifiée, soit vers la fin de 1993, soit plus tôt. Et, dans la tradition plus récente établie par D'Iberville Fortier... il n'y avait pas hier de résumé du rapport du Commissaire aux langues officielles.

◆ Nouvelles

pas avoir à souffrir de la mauvaise administration de la direction. La proposition est à l'étude.

Au sujet de la Birmanie, M. Hopper a expliqué qu'un retrait de Petro-Canada n'aurait aucun effet sur le régime militaire qui y sévit. De plus, une autre compagnie prendrait immédiatement la relève.

◆ L'objectif

aux Français.

Le Québec a également besoin d'immigrants pour régler son problème démographique et linguistique. Mme Gagnon-Tremblay estime toutefois qu'à ce chapitre, « il n'y a pas urgence en la demeure. Mais le gouvernement, prudent, doit planifier à long terme. Dans 15 ou 20 ans, il y aura un creux. C'est pourquoi nous disons aux Français: le fait que vous sachiez que le Québec est ouvert ».

Plus de 2700 Français (sur un total d'environ 45 000 d'immigrants) devraient s'établir en terre québécoise cette année. Le Québec, déjà en position de demandeur, ne veut ni supplier ni jouer les marchands d'illusions. « Je ne veux pas m'acharner sur qui que ce soit. Ce qui est important, c'est que si certaines personnes ont des choix à faire, elle sachent que le Québec existe et qu'il est ouvert », a expliqué la ministre.

Devant la presse française, Mme Gagnon-Tremblay a ajouté que le Québec misait sur sa « complicité historique » avec les Français, qui pourront trouver chez leurs cousins « le pragmatisme nord-américain allié à une protection sociale à l'euro-péenne ».

Hier soir, la ministre a inauguré les nouveaux bureaux des services d'immigration du Québec. Ces services, qui se trouvaient auparavant à la Délégation générale, ont déménagé près des Champs Élysées, en

plein cœur de Paris. Le personnel a été doublé et compte maintenant neuf conseillers contre cinq précédemment et 15 employés de soutien (au lieu de huit).

Plus tôt dans la journée, Mme Gagnon-Tremblay avait rencontré son homologue français Koll Yamgnane. D'ici la fin de la semaine, elle visitera Lyon et Toulouse, deux villes où on retrouve une forte concentration d'industries de haute technologie. Après son séjour en France, elle se rendra en Égypte.

Actuellement, 37 % des étrangers qui immigreront au Québec sont francophones, tandis que 50 % sont allophones. Les Néo-Québécois nés en France sont au nombre de 40 000.

◆ Les Allemands

munes à réduire fortement leurs propres déficits. Il a demandé aux autorités régionales et locales de l'Ouest de limiter leurs dépenses à 3 % par an et à celles de l'ex-RDA de ne pas dépasser une progression annuelle de 7 à 8 %.

« En Europe et dans le monde, l'Allemagne doit indiscutablement redevenir un modèle de stabilité et de finances publiques solides », a déclaré M. Waigel en ajoutant que les « marchés financiers attendent que l'Allemagne contribue à la baisse des taux d'intérêt ».

En deux ans, c'est-à-dire entre 1989, année de l'ouverture du Mur de Berlin, et 1991, l'endettement public total de l'Allemagne a crû de 25 % passant de 925 à 1170 milliards de DM, a rappelé M. Waigel.

Les mesures d'austérité qui entrent en vigueur avec le budget 1993 seront discutées au cours des prochaines semaines dans les différents ministères, a indiqué le ministre.

Jusqu'en 1994, les nouvelles dépenses comme l'assurance-dépendance pour les personnes invalides ou la réforme des chemins de fer devront être strictement compensées par des coupures budgétaires dans d'autres secteurs.

M. Waigel a cependant assuré que l'État fédéral continuerait de transférer chaque année 80 à 90 milliards de DM dans l'ex-RDA afin de financer sa mise à niveau avec l'opulente Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, le chancelier allemand Helmut Kohl a accusé hier le Japon d'avoir largement « profité des efforts américains et européens » de ces dernières décennies, sans se montrer à la hauteur de ses responsabilités internationales.

Dans un discours prononcé à New York devant l'Association des éditeurs de journaux américains, le chef du gouvernement allemand a exhorté le Japon à donner plus d'argent pour l'aide aux États de l'ex-URSS et à l'Europe de l'Est.

Tokyo fait dépendre cette aide de la résolution d'une dispute territoriale avec Moscou, qui porte sur quatre des îles de l'archipel des Kouriles, occupées par la Russie et revendiquées par le Japon.

Selon M. Kohl, l'Allemagne, « a atteint la limite de ses forces », en attribuant en crédits et assistances diverses 75 milliards de DM (45,45 milliards \$) à la CEI, et 105 milliards de

Au moins 15 morts et 400 blessés en demi-finale de Coupe de France

BASTIA, France (Reuter) — L'effondrement d'une tribune provisoire du stade Furiani de Bastia, en Corse, a fait au moins 15 morts et 400 blessés, dont 60 gravement, alors qu'allait s'ouvrir le match de demi-finale de soccer de la Coupe de France entre Bastia et Marseille.

Ces gradins ajoutés, installés pour doubler la capacité du stade, ont cédé sous le poids de 9800 spectateurs qui y avaient pris place pour le match.

Ce dernier, qui avait attiré 18 000 spectateurs, a été annulé. Quatre hélicoptères de la sécurité civile et un avion sanitaire ont été mobilisés pour l'évacuation des blessés.

Une cellule de crise a été établie à la préfecture de Haute-Corse, présidée par le maire de Bastia, Emile Zucarelli, et celui de Marseille, Robert Vigouroux.

Un pont aérien entre la Corse et le continent a été mis en place, l'hôpital de Bastia ne pouvant accueillir tous les blessés.

Les autorités ont en outre demandé aux habitants de la ville de rester chez eux pour permettre une meilleure circulation des ambulances et un meilleur accès au stade, particulièrement exigü.

« J'ai vu un mort baignant dans son sang. C'était un enchevêtrement de métal et de sang », a déclaré un témoin sous le choc.

La tragédie s'est produite environ 10 minutes avant le coup d'envoi. D'après les premiers témoignages, les 15 derniers rangs de la tribune se sont effondrés sous la pression.

Les spectateurs coincés sous la tribune semblent avoir été rapidement dégagés. Des dizaines ont été allongés sur la pelouse, où ils ont reçu les premiers soins.

Après le drame, les spectateurs indemnes se sont réfugiés sur la pelouse du stade et ont quitté le stade petit à petit dans le calme.

Cette tribune, faite de tubes d'acier déjà utilisés pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques d'Albertville, s'é-

levait à plus de 20 mètres. Des gradins vétustes avaient été détruits et remplacés par cette tribune de fortune, installée pour l'occasion.

« Un maximum de garanties avaient été prises avant le match. La préfecture de Corse avait donné son aval quant à la sécurité de la tribune », a déclaré Jean Fournier-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF).

Frédérique Bredin, ministre de la Jeunesse et des Sports, a annoncé que le premier ministre Pierre Bérégovoy avait demandé l'ouverture d'une enquête sur les causes du drame, le premier de ce genre en France.

« Il est difficile d'établir les responsabilités. Le premier ministre a décidé de lancer une enquête pour les déterminer. Je suis bouleversée par cet incident. Ce devait être une grande fête et c'est un drame. Je m'associe à toutes les familles qui sont touchées par ce drame », a dit Mme Bredin.

DM (63,63 milliards \$) à l'ensemble de l'Europe de l'Est. « Le Japon doit faire plus pour contribuer au succès des réformes », a-t-il ajouté.

« Ce pays doit sa prospérité avant tout à la stabilité des relations politiques mondiales, a dit le chancelier, sous de nombreux aspects, il a profité depuis des décennies des efforts américains et européens ».

« Aujourd'hui, a-t-il précisé, il est temps que le Japon — cette grande nation exportatrice — prenne conscience des responsabilités des Occidentaux et contribue à la mesure de sa puissance économique à la réussite des réformes.

Cette nouvelle attaque du chancelier contre le Japon survient à peine cinq jours après la visite à Bonn du premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa. M. Kohl avait déjà formulé les mêmes reproches à son hôte, mais M. Miyazawa était resté ferme sur ses positions, liant l'aide à la CEI à la question des Kouriles.

Les relations germano-nipponnes avaient déjà été affectées le mois dernier après l'annonce par les Allemands, au nom du G-7, d'un plan d'aide de 24 milliards \$ à la CEI. Le gouvernement japonais avait alors déclaré n'avoir pas été associé à cette décision, jugée prématurée.

L'Allemagne préside actuellement le G-7, le groupe des sept pays les plus industrialisés, qui doivent tenir leur sommet en juillet à Munich.

Tokyo a fourni jusqu'à présent 2,6 milliards \$ d'aide à la CEI, dans le cadre de programmes internationaux, mais refuse d'aller plus loin et même de signer un traité de paix avec la Russie tant que les Kouriles, envahies par l'Armée rouge en 1945, ne lui seront pas restituées.

Kohl a par ailleurs loué « la créativité et le souci de la performance des Japonais », ajoutant: « Il n'est pas besoin d'avoir peur des Japonais. Nous devons chaque jour faire notre autocritique et voir ce que nous pouvons améliorer et modifier pour rester internationalement compétitifs ».

◆ Sept

fement de la planète par le recours à des centrales thermiques. Le Québec, en raison de son recours massif à l'hydro-électricité, se classe dans ce domaine entre le Japon et la Suède, en bas de l'échelle, et les super-contributeurs, le Canada et les États-Unis. Le Canada sans le Québec affiche ici une contribution à l'effet de serre qui est le double de celle du Québec.

Dans ce bilan sur l'effet de serre, la consommation d'énergie fossile, pétrole et charbon principalement, est responsable des deux-tiers de la portion du méga-phénomène attribuable aux humains.

Une centrale thermique de 600 MW produit chaque année, selon les combustibles, entre 3 et 4,5 millions de tonnes de gaz carbonique (CO₂), qu'aucune technologie ne permet actuellement de réduire. La même cen-

trale ajoute aux « pluies acides », même avec les meilleures technologies disponibles, entre 3000 et 4000 tonnes d'anhydride sulfureux et près de 1000 tonnes d'oxydes d'azote. Sans compter la présence de métaux lourds toxiques s'il s'agit de charbon.

Le contrôle des effets environnementaux de la production d'énergie ne se limitera pas cependant au choix des filières et à la valorisation prévisible de celles qui misent sur des ressources renouvelables, comme l'eau, le vent et le soleil.

Les sept grands producteurs d'électricité entendent adopter de plus en plus une « approche intégrée de la gestion de l'énergie tant du point de vue de la demande que de celui de la production et de la distribution dans le but d'une utilisation efficace de toutes les sources de production d'énergie ».

Sans aller jusqu'à dire qu'on passe carrément à une gestion de la demande intensive, comme on le fait aux États-Unis sous l'empire de la loi fédérale sur l'énergie, ou qu'on se mettra carrément à ajouter les coûts indirects dans le prix de l'énergie et le choix des projets, M. Drouin confirme qu'Hydro-Québec « progresse dans ce sens-là » sans toutefois définir le rythme.

« Sans parler de nouvelle façon pour nous de calculer les coûts indirects dans l'établissement de nos priorités, on ne pourra pas échapper au calcul des externalités et évaluer une prise en compte de ses dimensions », ajoute-t-il.

Les membres du E-7 ont par ailleurs convenu par le protocole créant le nouveau club énergétique d'encourager les organismes de financement internationaux à concentrer leurs investissements sur des projets moins dommageables pour l'environnement. Aucun n'a toutefois parlé d'aide financière directe, mais on entend utiliser le réseau d'échanges techniques du E-7 au profit des pays en développement « pour les aider à réaliser leur diagnostic énergétique et à soumettre des projets aux organismes de financement internationaux », ce qui pourrait s'avérer rentable par surcroît.

L'analyse comparative des filières énergétiques, réalisée par Hydro-Québec, est très dure pour les combustibles fossiles, principalement utilisées par les Américains qui ne font pas encore partie du E-7 et qui résistent, au plan international, à toute réduction de leur consommation dans le cadre d'une éventuelle entente internationale sur le contrôle de l'effet de serre.

On y apprend que cette filière, cousine de la co-génération encouragée depuis quelque temps par Québec, demeure fort polluante même si on a recours au gaz naturel. Par exemple, une centrale thermique produisant 4,2 TWh par an avec du gaz naturel produira 86 % des gaz de serre rejetés par une centrale thermique au pétrole et 60 % de ceux d'une centrale fonctionnant au char-

bon.

Cette comparaison des filières énergétiques est absolument dévastatrice pour toute forme de recours aux combustibles lorsqu'on ajoute au changement de climat de la planète, la pollution acide et la dispersion des toxiques depuis le début de l'ère industrielle. Toute source confondue, la contribution des combustibles possibles a, entre 1960 et maintenant, été globalement aussi importante que tout ce qu'on a brûlé de source humaine depuis les années 1600!

Selon l'étude d'Hydro-Québec, « les filières nucléaire, hydro-électrique, solaire et éolienne sont les seules options énergétiques qui peuvent remplacer adéquatement les filières thermiques conventionnelles sans contribuer à la détérioration des conditions atmosphériques de la planète ».

Pour les membres du E-7, qui craignent de devenir les boucs émissaires du débat planétaire sur l'énergie, c'est dans cette direction que chaque pays devra de plus en plus se tourner en tenant compte du potentiel de chacun en matière d'énergies renouvelables, celles qu'ils veulent privilégier dorénavant.

6 mai

par la PC et l'AP

- 1988: le socialiste François Mitterrand est réélu président de la France; mort de l'écrivain de science-fiction, Robert Heinlein, à l'âge de 80 ans.
- 1987: décès de William Casey, ancien directeur de la CIA, né en 1913.
- 1986: le Sommet économique de Tokyo prend fin avec la publication d'une déclaration sur le terrorisme et les contrôles monétaires.
- 1976: tremblement de terre dans le nord-est de l'Italie: 900 morts et 400 disparus.
- 1960: la princesse Margaret d'Angleterre épouse Antony Armstrong-Jones.
- 1955: la Grande-Bretagne soumet à la Cour internationale de justice son litige sur les îles Malouines avec l'Argentine et le Chili, mais ces deux pays refusent tout arbitrage.
- 1954: avec un temps de trois minutes 59 secondes et quatre centièmes, l'Anglais Roger Bannister franchit le premier le mur des quatre minutes au mille.
- 1950: à Rimouski, un incendie fait pour 20 millions de dollars de dégâts.
- 1941: Staline devient chef du gouvernement soviétique, succédant à Molotov.
- 1937: le dirigeable allemand Hindenburg explose et prend feu en atterrissant à Lakehurst, dans le New Jersey: 36 morts.
- 1895: un incendie dans un asile d'aliénés, près de Montréal, fait 70 morts.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3J2
Tél: (514) 945-7874 Fax: (514) 989-0818
Les ministères des universités

SMART & BIGGAR
AVOCATS
FETHERSTONHAUGH & CIE
AGENTS DE BREVETS ET DE
MARQUES DE COMMERCE
4 Place Ville Marie, suite 606,
Montréal, Canada H3B 2E7
Téléphone (514) 954-1500
Sans frais 1-800-363-4347
Fac-similé (514) 954-1396
MONTREAL OTTAWA TORONTO VANCOUVER

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30